

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0632 du 03/06/2014

Arrêté du 21/05/2013

ARRETE PORTANT MISE EN SERVICE DETACHE DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5^{EME} (INDICE 1015) ET 4^{EME} CATEGORIES (INDICE 1040) D'UN CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES, D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE.

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte mise en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 5^{ème} (indice 1015) et 4^{ème} catégories (indice 1040) d'un conservateur des hypothèques, d'administrateurs des finances publiques adjoints et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe.

Date d'application : second semestre 2013

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE
COMPTABLE DE 5ÈME (INDICE 1015) ET 4ÈME CATÉGORIES (INDICE 1040) D'UN CONSERVATEUR DES
HYPOTHÈQUES, D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS
DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MISE EN SERVICE DÉTACHÉ DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE 5^{ÈME} (INDICE 1015) ET 4^{ÈME} CATÉGORIES (INDICE 1040) D'UN CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES, D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINTS ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances

Monsieur le ministre délégué chargé du budget

ARRÊTÉ n° 43/2013 – IDIV du 21/05/2013 portant mise en service détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 5^{ème} (indice 1015) et 4^{ème} catégories (indice 1040) d'un conservateur des hypothèques, d'administrateurs des finances publiques adjoints et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2010-990 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Article 1 : Le conservateur des hypothèques dont le nom suit, est détachée et nommée sur un emploi de chef de service comptable C1 HE 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

	Situation Administrative		Détachement et nomination	
	Grade		Date d'effet	Direction
Nom patronymique	Grade		Date d'effet	Direction
Nom d'usage/marital	Echelon			Résidence
Prénom	Rang			Poste
N° DGFIP				Emploi
TEISSIERES	CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES 6E CATEGORIE		01/10/2013	DDFIP DE L'OISE
FALAIZE	1			SENLIS
MICHELLE	12/12/2012			SPF SENLIS C1 HE 1040
134251				C1 HE 1040

Article 2 : Les administrateurs des finances publiques adjoints dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable C1 HE 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation Administrative	Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
BONNET BRUNO 153396	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 16/08/2008	04/07/2013	DRFIP PARIS EXPARIS NORD PARIS SIE PARIS 17E BATIGNOLLES C1 HE 1040 C1 HE 1040
DAVID LUC 149038	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 16/02/2010	01/07/2013	DRFIP PICARDIE ET SOMME AMIENS SIP AMIENS NORD EST C1 HE 1040 C1 HE 1040
LECLAIR JOSE 155484	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 16/12/2009	10/11/2013	DRFIP AQUITAINE ET DE LA GIRONDE BORDEAUX SIE MERIGNAC C1 HE 1040 C1 HE 1040

Article 3 : L'administrateur des finances publiques adjoint dont le nom suit, est détaché et nommé sur un emploi de chef de service comptable C1 HE 1015 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation Administrative	Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
LAPEYRE BRUNO 158789	ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT 6 16/02/2011	26/07/2013	DDFIP DE SEINE ST DENIS PANTIN SIE PANTIN C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 4 : Les inspecteurs principaux des finances publiques dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable de C1 HE 1040 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation Administrative	Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
PELAEZ CARUS ANDRE 131498	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 01/08/2011	01/10/2013	DRFIP MOSELLE METZ SIE METZ CENTRE IND. 1040 C1 HE 1040
BROCHARD SYLVIE 142388	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 01/12/2008	01/07/2013	DDFIP DE L'OISE BEAUVAIS SIE BEAUVAIS C1 HE 1040 C1 HE 1040

Article 5 : Les inspecteurs principaux des finances publiques dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable C1 HE 1015 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation Administrative	Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
CONRAD SYLVAIN 128944	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 16/09/2010 SIP CHARENTON C2	05/11/2013	DDFIP ESSONNE YERRES SIE YERRES C1 HE 1015 C1 HE 1015
DAVID RENE 136381	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 16/10/2010	01/09/2013	DDFIP DE SEINE ST DENIS LE BLANC-MESNIL SIE BLANC MESNIL C1 HE 1015 C1 HE 1015
TARDY PIERRE 143083	INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES 9 01/12/2011	01/07/2013	DRFIP RHONE-ALPES ET RHONE VILLEURBANNE SIE VILLEURBANNE C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 6 : Les inspecteurs divisionnaires hors classe des finances publiques dont les noms suivent, sont détachés et nommés sur un emploi de chef de service comptable C1 HE 1015 pour une durée maximale de 3 ans renouvelable, dans les conditions indiquées au tableau ci-après :

Nom patronymique Nom d'usage/marital Prénom N° DGFIP	Situation Administrative	Détachement et nomination	
	Grade Echelon Rang	Date d'effet	Direction Résidence Poste Emploi
BADET BRUNO 121542	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 31/12/2008 SIP-SIE BLAYE C2	01/07/2013	DDFIP PYRENEES ATLANTIQUES BAYONNE SIE BAYONNE C1 HE 1015 C1 HE 1015
MACHURON SERGE 131444	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 01/07/2011 SIP VALENCIENNES LA RHONELLE C2	01/08/2013	DRFIP NORD-PAS DE CALAIS ET NORD ZONE B VALENCIENNES SIE VALENCIENNES SCARPE C1 HE 1015 C1 HE 1015
ROMAGNE PHILIPPE 121241	INSPECTEUR DIVISIONNAIRE HORS CLASSE 3 02/05/2007 SIP VITRE C2	01/11/2013	DDFIP ESSONNE ARPAJON SIE ARPAJON C1 HE 1015 C1 HE 1015

Article 7 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 21 MAI 2013

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT,

OLIVIER GERMAIN

